

PRENEZ LA PAROLE au sujet de l'aide sociale!

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à élaborer à l'échelle de la province, et avant la fin de 2008, une vaste stratégie pour la réduction de la pauvreté, assortis d'objectifs et d'échéanciers précis.

Un Comité ministériel sur la réduction de la pauvreté, présidé par la ministre Deb Matthews, élabore actuellement une telle stratégie. Pour plus de détails, voir sa page Internet:

www.premier.gov.on.ca/team/committee.asp?Team=15.

Les consultations gouvernementales sur la réduction de la pauvreté ont débuté.

- La ministre Matthews tient des tables rondes consultatives dans 13 villes: Peterborough, Cobourg, Ottawa, Kingston, Sudbury, Thunder Bay, Windsor, London, Kitchener-Waterloo, Durham, Peel, Hamilton et Toronto. Ces rencontres ont débuté le lundi 15 mai et vont continuer jusqu'à la fin juin;
- On s'attend à ce que les député-es organisent des rencontres dans leurs circonscriptions;
- Les gens peuvent donner leurs propres suggestions par écrit sur le site Web du gouvernement au www.growingstronger.ca, par télécopieur ou par la poste.

Lorsque vous assistez à une rencontre de consultation ou que vous écrivez au gouvernement, dites-leur l'importance des changements ci-dessous pour aider les gens qui doivent compter sur l'aide sociale:

Les programmes de soutien au revenu doivent être accordés à un Cadre stratégique de réduction de la pauvreté.

- **Le gouvernement doit entendre ce message primordial:**
- En Ontario, l'aide sociale a longtemps été axée sur la recherche du trajet le plus court possible vers le monde de l'emploi, au lieu de fournir aux gens les mesures et les services qui leur sont nécessaires.
- Le programme Ontario au Travail (OT) doit donner aux gens la possibilité d'être en meilleure condition au moment de quitter le programme que lors de leur inscription.
- Et l'accès au Programme ontarien de soutien des personnes handicapées (POSPH) doit être amélioré pour permettre aux personnes inaptes au travail de recevoir le soutien dont ils et elles ont si désespérément besoin.
- Les mesures d'aide sociale doivent être adaptées aux besoins et aux problèmes des gens qui ont besoin d'aide, afin que ces programmes répondent à la réalité des personnes et des situations qui nécessitent cette aide.

- **Dans le cadre stratégique de réduction de la pauvreté, le gouvernement doit:**

a) Améliorer les revenus des personnes recevant de l'aide sociale.

- Les barèmes d'OT et du POSPH sont si bas que la majorité des personnes n'arrivent même pas à se payer les nécessités de base, telles le loyer et les aliments.
- Même avec les hausses récentes qui étaient devenues si nécessaires, les prestataires d'OT reçoivent 40% de moins que les niveaux de 1995, alors que les prestataires du POSPH n'ont toujours reçu aucune hausse depuis dix ans.
- Une Stratégie de réduction de la pauvreté doit inclure un plan de restauration du revenu qu'ont perdu les bénéficiaires de l'aide sociale.
- Elle doit aussi inclure un plan de protection des niveaux de revenu pour que les personnes assistées sociales ne continuent pas à perdre du terrain: il faut instituer des politiques comme l'indexation des revenus à l'inflation ou la création d'une régie des barèmes d'assistance sociale pour stabiliser les revenus.

b) Améliorer les règles des programmes en vue d'une réduction de la pauvreté:

- En 2004, la ministre Deb Matthews a publié un rapport où étaient signalés plus de 800 règlements nocifs et punitifs dans les systèmes d'Ontario au Travail et du POSPH – des règlements contreproductifs si l'on veut réellement aider les gens à échapper à la pauvreté.
- Les réformes doivent s'en prendre aux règles qui punissent les comportements constructifs et rationnels, tel le partage de logements, et à ceux qui appauvrissent intentionnellement les gens, tel le dépouillement extrême d'actifs.
- Certaines réformes ont été entreprises, mais beaucoup d'autres efforts s'imposent.

c) Rendre la Prestation ontarienne pour enfants beaucoup plus efficace pour les personnes assistées sociales.

- La Prestation ontarienne pour enfants a été spécifiquement mise en place pour contribuer à arracher les enfants et leurs familles à la pauvreté.
- Mais les familles assistées sociales ne bénéficieront pas du maximum de la POE. En effet, les barèmes d'OT et du POSPH sont réformés à la baisse au moment précis où la POE devient une prestation mensuelle.
- Tous les enfants devraient bénéficier également de la POE, que le revenu de leurs parents vienne d'un emploi ou de l'aide sociale.
- De plus, le plein montant de la POE devrait être offert aux familles dès maintenant – et non graduellement institué entre maintenant et 2011, comme ce que le gouvernement entend faire.
- Pour en savoir plus:
<http://www.incomeseurity.org/campaigns/Prestationontariennepourenfants.html>.

d) Restaurer les allocations de rentrée des classes et de vêtements d'hiver.

- Nous ne devons pas démolir les ponts actuels avant d'avoir fini d'en bâtir de nouveaux.

- Le gouvernement a choisi d'«intégrer» ces allocations à la Prestation ontarienne pour enfants.
- Les familles assistées sociales ne pourront pas épargner en vue de ces dépenses élevées.
- Pour en savoir plus:
<http://www.incomesecurity.org/campaigns/Prestationontariennepourenfants.html>.

e) Aider les personnes assistées sociales à faire face à la hausse des coûts de l'énergie.

- La hausse des coûts de l'énergie affecte l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens, mais les ménages à faible revenu sont les plus affectés.
- Il importe d'adopter des mesures intégrées – soit des programmes de conservation et de prix abordables pour l'énergie – afin d'appuyer les consommateurs à faible revenu.
- Pour en savoir plus: www.lowincomeenergy.ca.